Optimiser son irrigation en maraîchage

Objectifs
Concevoir une stratégie de pilotage de l'irrigation en maraîchage dans un contexte de changement climatique

Enjeux
En maraîchage, l'eau est une ressource essentielle et indispensable. Dans un contexte de dérèglement climatique et de tensions de plus en plus fortes sur la ressource en eau, une bonne gestion de l'eau et une optimisation de l'irrigation deviennent primordiales. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances et les compétences pour mieux gérer et optimiser votre irrigation. Choix du matériel, dimensionnement, pression, pluviométrie, besoin en eau, bilan hydrique seront au cœur de la formation. Vous serez ainsi capable de concevoir votre système d'irrigation et de mettre en place une stratégie de pilotage de votre irrigation. Une visite d'une ferme maraichère sera aussi proposée, afin de discuter de la conception du système d'irrigation mis en œuvre.

Pré-requis
- Connaissances agronomiques de bases en maraîchage. - Avoir réfléchi à son système d'irrigation et à sa conception.

Contenu
Module à distance sur le changement climatique : 2,5 h. A réaliser en amont du premier jour en présentiel de la formation.

Jour 1 :
- Accueil et tour de table : présentation du CRIIAM SUD, présentation des stagiaires et attentes vis-à-vis de la formation
- Notion de débit et pression, pression statique et dynamique
- Débit de pointe : conception d'un réseau d'irrigation, notions d'hydraulique
- Pertes de charges et évolution de la pression
- Le pompage : fonctionnement d'une pompe : les différents types de pompe, les différentes vannes, etc.
- Les vannes : les différents types de vannes, électrovannes et programmateurs, électrovannes connectées
- La filtration : crépine, filtre à sable, filtre à tamis, filtre à disque
- Les conduites : PCV-PE, diamètre intérieur/extérieur, relation mm/pouces, test d'étanchéité des conduites
- Marques principales : netafim, naandanjain, rainbird
- Choix du matériel à la parcelle : calcul de la pluviométrie théorique en fonction du type de matériel
- Les différents types de matériel : couverture intégrale, micro-aspersion, goutte-à-goutte, besoins en débit et pression
- Mise en situation : conception d'un réseau d'irrigation
- Bilan de la journée

Jour 2 :
Une visite d'une ferme maraîchère sera organisée le matin ou l'après-midi, afin de discuter du système d'irrigation mis en place et/ou de sa conception.
Au cours de la journée (visite et salle), le contenu suivant sera apporté :
- Besoin en eau des cultures : ETref, ETM, relations sol/plantes/climat
- Pilotage de l'irrigation : notion de phase de sensibilité, stratégie : doses de référence et fractionnement
- Les outils d'aide à la décision : les mesures au champ : tarière, tensiométrie et sondes capacitives
- Les graphiques : exemples concrets de suivis, ordre de grandeurs des seuils
- Visite d'une exploitation maraîchère : tour d'horizon du matériel d'irrigation présent sur une exploitation
- Retour sur le module à distance changement climatique : questions et échanges en lien avec la thématique
- Vérification des connaissances acquises au cours de la formation

Modalité d'enseignement
présentiel, distanciel

Dates, lieux et intervenants

date à définir (2,5hrs)		Module à distance sur le changement climatique
16 janv 2024 09:00 - 17:00	Salle des fêtes 34700 Saint-Etienne de Gourgas	Simon Cordier, Conseiller irrigation au CRIIAM Sud.
17 janv 2024 08:00 - 16:00	Salle des fêtes 34700 Saint-Etienne de Gourgas	Simon Cordier, Conseiller irrigation au CRIIAM Sud.

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 08/01/2024

Tarifs
Adhérent 728,5€
Non adhérent 728,5€
Pour les autres financements, merci de nous contacter.

Plus de renseignements
Alice Calvet
alice.calvet@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financeur(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _

Prénom _

Adresse : _

Code postal : _

Commune _

Courriel _

Téléphone _

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)